



HAL
open science

Patrimoine juif, pouvoir marocain

Chiara Lutteri

► **To cite this version:**

Chiara Lutteri. Patrimoine juif, pouvoir marocain. *L'Année du Maghreb*, 2024, 32, 10.4000/13617 . hal-04915884

HAL Id: hal-04915884

<https://hal.science/hal-04915884v1>

Submitted on 28 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Patrimoine juif, pouvoir marocain. L'héritage juif-marocain dans la restructuration du régime monarchique depuis les années 2000.

Chiara Lutteri¹

Résumé en français

Depuis les années 2000, le judaïsme a été l'objet d'un processus de visibilité de la part des institutions marocaines. Ce processus est particulièrement repérable dans la sphère patrimoniale : restauration de cimetières et d'anciens quartiers juifs (ou mellahs), muséification de synagogues ou établissement de musées dédiés au judaïsme marocain. Cet article explore l'hypothèse que ce processus patrimonial a une signification politique qui va au-delà de la simple valorisation de l'histoire marocaine et qui touche particulièrement à la place du roi dans le système politique actuel.

Depuis son accession au trône, en 1999, le roi Mohammed VI a été confronté à des événements majeurs (attaques terroristes de Casablanca en 2003, Mouvement du 20 Février en 2011). Une redéfinition des pouvoirs politiques et religieux du monarque s'est imposée, notamment avec la nouvelle Constitution promulguée en 2011. Dans cette nouvelle configuration politique, le roi Mohammed VI a formellement perdu de son pouvoir, sans toutefois renoncer à son rôle d'arbitre du jeu politique marocain. Le maintien de la centralité de l'institution monarchique s'est concentré autour du rôle religieux du monarque, investi du titre de « commandeur des croyants ». Cet article vise à mettre en lumière l'importance du fait religieux dans la stabilité du pouvoir royal. Une relecture apaisée et pacifique de l'histoire juive marocaine, diffusée à travers des projets culturels et patrimoniaux, a participé au maintien de la centralité de l'institution monarchique sur la scène politique marocaine.

Dans une première partie, cet article explore la création d'une mémoire étatisée du judaïsme marocain. Des initiatives telles l'introduction de l'histoire juive dans les manuels scolaires marocains, en 2020, ou le grand projet de rénovation de 167 cimetières juifs au Maroc, deviennent des occasions de populariser la figure du roi Mohammed VI et de ses prédécesseurs comme protecteurs des juifs et de leur patrimoine. L'analyse du Musée du judaïsme marocain de Casablanca complète cette réflexion en permettant de relever la centralité du religieux dans l'intégration du judaïsme au récit national. La réflexion se déplace ensuite vers la ville d'Essaouira et son espace muséal Bayt Dakira, en relevant comment ces lieux sont devenus des symboles d'une interprétation de l'histoire centrée autour de la coexistence et de la proximité entre islam et judaïsme, sous le regard protecteur des sultans et rois du Maroc. En conclusion, la patrimonialisation du judaïsme et son entrée dans un projet politique monarchique est questionnée par l'analyse du Dar Rabbi Haïm Pinto à Casablanca, lieu non-patrimonialisé, mais pourtant central pour la pratique et la mémoire de la communauté juive casablancaise.

Cette analyse est enrichie par l'apport du terrain ethnographique, mené entre 2021 et 2023 avec des membres de la communauté juive, ainsi qu'avec des musulmans engagés dans les projets de préservation du patrimoine juif marocain. Ce travail a été mené principalement à Casablanca et Essaouira, lieux d'implantation de deux musées dédiés au judaïsme. Leurs écosystèmes sont une entrée possible pour l'analyse des politiques patrimoniales, ainsi que pour l'orientation des entretiens semi-directifs avec le personnel des musées et les citoyens impliqués à divers degrés dans la patrimonialisation du judaïsme. Les articles des journaux marocains en langue française et les communiqués officiels des ministères impliqués ont fourni une base de données pour la compréhension de la conception et réception de cette politique. Les discours prononcés par le roi, au Maroc et à l'étranger, comme certains événements internationaux dédiés au patrimoine juif marocain, aident à l'analyse des politiques culturelles marocaines contemporaines à l'égard de ce patrimoine.

English summary

¹ Diplômée de Sciences Po Paris ayant enseigné à l'American School de Casablanca, inscrite actuellement en thèse d'histoire à l'Université d'Aix-Marseille.

Since the 2000s, Judaism has undergone a process of visibilization carried out by the Moroccan institutions. Its material visibility is particularly noticeable in the process of patrimonialization: the restoration of cemeteries and former Jewish neighborhoods (mellahs), the museification of synagogues, the opening of museums dedicated to Jewish memory and history. This article suggests that the patrimonialization of Judaism in Morocco carries political implications that go beyond the goal of promoting Jewish history, and that touch upon the King's role in today's political system.

Since his enthronement in 1999, the King Mohammed VI has had to face religious and political challenges (terrorist attacks in Casablanca in 2003, the 20th February Movement in 2011). **These** have resulted in a reconfiguration of the political powers within the Moroccan regime, sanctioned by the new Constitution of 2011. In this new political setting, the King has seen his political prerogatives formally reduced, all while striving to maintain his role of arbitrator in the Moroccan political game. The survival of the monarchical institution's primacy centers around the King's religious role as "commander of the faithful". This article wishes to highlight the importance of religion in the political stability of the Moroccan monarchy. A State-sanctioned reading of interreligious history, based on peaceful coexistence and tolerance, was spread through cultural and patrimonial projects that actively participated in the survival of the King's political centrality.

The analysis focuses, first, on the creation of a nationalized memory of Moroccan Judaism. The introduction of Jewish history in Moroccan textbooks in 2020, and the project of renovation of 167 Jewish cemeteries throughout Morocco have become opportunities to underline the centrality of the monarchical institution in the survival and preservation of Jewish communities and their heritage. A closer look at the Jewish Museum of Casablanca allows us to highlight the importance of the religious dimension for the incorporation of Judaism in a new nationalist narrative. The article then focuses on Bayt Dakira, museum and cultural space located in the city of Essaouira, arguing that these sites have become symbols of a reading of history based on coexistence and proximity between Jews and Muslims, under the benevolent eyes of the sultans and kings of Morocco. Finally, this article questions the patrimonialization of Judaism and its integration in the nationalist project through the analysis of Dar Rabbi Haim Pinto in Casablanca, a non-patrimonialized site, yet an important one for the religious practice and the memory of the Casablanca Jewish community.

This reflection stems from a fieldwork carried out between 2021 and 2023 with members of the Jewish community, as well as with Muslims committed to the preservation of Jewish Moroccan heritage. This fieldwork was conducted mainly in Casablanca and Essaouira, cities that host two museums dedicated to Judaism. The ecosystems of these museums constitute an entry for the analysis of patrimonial policies, and helped direct semi-structured interviews with museum personnel, and with citizens involved in the patrimonialization of Judaism in varying degrees. Moroccan newspaper articles in French and official documents published by Moroccan ministries have constituted a useful database for the understanding of how these projects have been conceived and covered. Finally, the King's speeches, given both in Morocco and abroad, as well as some international events around the topic of Moroccan Jewish heritage helped analyze contemporary Moroccan policies directed at Jewish Moroccan heritage.

Mots clés

Judaïsme marocain, Patrimonialisation, Autoritarisme, Musées, Mémoire
Moroccan Judaism, Patrimonialization, Authoritarianism, Museums, Memory

Introduction

Quelques jours après le tremblement de terre qui a touché la province d'Al Haouz, dans le centre du Maroc, le soir du 8 septembre 2023, la communauté juive de Casablanca, qui comprend la plupart des trois millions de citoyens juifs du Maroc, se retrouvait pour fêter Roch Hachana, la célébration du nouvel an juif. Les allocutions qui ont marqué cette célébration révèlent l'émergence du discours post-sismique qui met en avant l'unité du peuple marocain face à la difficulté et sa fidélité pérenne au roi du Maroc, Mohammed VI. « Au moment où notre pays est en deuil - déclare lors de la célébration un représentant de l'association

Marocains Pluriels, qui œuvre pour le dialogue interreligieux dans le pays - nous avons voulu montrer notre unité, que c'est le Maroc tout entier qui est uni comme un seul homme derrière son roi »².

Le discours sur l'unité marocaine définit les contours d'une nouvelle idée de nation, religieuse et de plus en plus aconfessionnelle, dans laquelle le judaïsme a acquis, depuis 2011 notamment, une place centrale. Le judaïsme a été l'objet, dans la dernière décennie particulièrement, d'un processus de visibilité qui s'est manifesté de multiples manières : consécration de « l'affluent hébraïque » dans la Constitution marocaine³, multiplication d'objets juifs vendus sur les marchés, développement croissant d'une industrie touristique kasher, intérêt renouvelé envers l'histoire juive-marocaine, mais aussi et surtout par un vaste processus de patrimonialisation. Dans la reconfiguration du régime marocain post-2011, le patrimoine juif semble avoir été investi d'un rôle politique bien précis : soutenir le roi dans son effort de re-acquisition du monopole religieux et politique dans le Royaume.

Monarchie constitutionnelle depuis 1962, le Royaume du Maroc présente un cas politique inédit dans la région maghrébine. Alors que l'ancien parti unique de l'Istiqlal n'a jamais joué, après l'indépendance, un rôle prépondérant dans le processus décisionnel, c'est bien une contre-révolution qui a garanti la stabilité et la durabilité d'une logique monarchique autoritaire (Geddes, 1999 ; Linz, 2007). La mystification de la figure royale depuis l'exil de Mohammed V à Madagascar en 1954, ainsi que le rôle fondamental joué par celui-ci dans les négociations pour l'indépendance, ont permis aux monarques de s'assurer une position centrale d'arbitre des orientations politiques marocaines (Hachemaoui, 2012). C'est à travers un vaste système d'allégeances, ce que les politistes Béatrice Hibou et Mohammed Tozy définissent comme registre impérial, qu'une forme de gestion du pluralisme, soucieuse d'intégrer sans conflit la diversité, est devenue la norme (Hibou et Tozy, 2015 et 2020). Même depuis 2011, année caractérisée par d'amples contestations et de fortes demandes de démocratisation et de reconnaissance de la pluralité de la part de la population marocaine, le monarque a su garder son rôle dominant dans le processus décisionnel, à travers une ingérence dans le jeu démocratique que la nouvelle Constitution n'a pas réussi à limiter.

Une des stratégies que le roi Mohammed VI, au pouvoir depuis 1999, a décidé d'adopter afin de conserver ses prérogatives politiques s'articule autour du fait religieux. Investi du titre de « commandeur des croyants »⁴, le monarque s'est appuyé sur son rôle de guide religieux unique et incontestable afin d'en tirer des bénéfices politiques concrets. C'est dans ce contexte de restructuration politique du pouvoir royal que le judaïsme semble acquérir un rôle fondamental.

À partir de 2004, suite aux attaques terroristes qui ont touché Casablanca un an plus tôt⁵, le roi du Maroc a entrepris un processus de redéfinition de l'islam marocain qui s'est accompagné d'une répression violente des expressions religieuses, islamistes ou non, incapables de s'y conformer (Belal, 2013 ; Wainscott, 2020 ; El Haitami, 2021). Cet islam d'État s'articule autour de différentes doctrines religieuses et vise la

² *Le 360*, « Casablanca : revivez en images les moments forts de la célébration de Rosh Hachana, le nouvel an juif », 19 septembre 2023, URL : https://fr.le360.ma/societe/casablanca-revivez-en-images-les-moments-forts-de-la-celebration-de-roch-hachana-nouvel-an-juif_N3LQXSRKP5EUXHMVRIORD4CJQ [consulté en octobre 2024].

³ Dans la nouvelle Constitution marocaine, promulguée en 2011, le judaïsme a été consacré comme composante de l'identité nationale. Plus précisément, le terme consensuel d'« hébraïsme » a été reconnu comme l'un des affluents de l'identité marocaine.

⁴ Le titre de « commandeur des croyants » (*amir al-mu'minin*) est attribué au roi en tant que descendant direct du prophète. Ce titre consacre le pouvoir religieux du roi, alors que son rôle de chef de l'État en officialise le pouvoir temporel.

⁵ Les attaques terroristes de Casablanca, le 16 mai 2003, ouvrent la voie à des réformes religieuses que le roi souhaitait depuis longtemps. Cet événement, défini par certains comme « le 11 septembre marocain », a permis non seulement d'éveiller la conscience collective des Marocains quant à l'existence d'une menace islamiste sur leur sol, mais aussi au pouvoir d'initier un processus de redéfinition de l'islam qui puisse s'insérer dans la logique internationale de lutte contre le terrorisme de matrice islamique, tant aux côtés des partenaires européens que des États africains. Lire à ce sujet : *Jenne Afrique*, « Attentats de Casablanca : le 16 mai 2003, un "11 septembre marocain" », 16 mai 2013, URL : <https://www.jeuneafrique.com/137508/politique/attentats-de-casablanca-le-16-mai-2003-un-11-septembre-marocain> [consulté en octobre 2024] ; *Le Monde* « Au Maroc, former des imams africains et français pour lutter contre le terrorisme », 19 janvier 2016, URL : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/20/au-maroc-former-des-imams-africains-et-francais-pour-lutter-contre-le-terrorisme_4850616_3212.html [consulté en octobre 2024].

consécration du monarque comme seule autorité religieuse du pays. Dès lors, les discours royaux n'ont cessé de populariser, au Maroc et à l'étranger, l'idée d'un islam traditionnellement marocain marqué par la tolérance, la modération, le juste milieu et la coexistence pacifique avec la diversité⁶.

La justification d'un islam d'État s'appuie également sur la composante juive de l'histoire marocaine. Une relecture idéalisée de l'histoire des relations interreligieuses au Maroc vient à l'appui de cette construction. La réhabilitation de narrations anciennes marquées par l'amitié judéo-musulmane et la coexistence pacifique produit une réécriture contemporaine de l'histoire qui popularise une mémoire apolitique et non controversée du judaïsme au Maroc. L'histoire des juifs du Maroc nécessite d'autant plus de contrôle qu'elle a le pouvoir d'invalider le mythe d'une « tradition immuable de modération, de coexistence et de compréhension mutuelle »⁷ entre les religions marocaines, et, par conséquent, de miner les fondements mêmes de l'islam d'État.

Cet article entend questionner la visibilisation du fait juif au Maroc depuis les années 2000, en l'insérant dans le contexte de restructuration de l'autoritarisme que Mohammed VI a initié dès son accession au trône en 1999. Parmi les logiques qui gouvernent cette visibilisation, les processus de mémorialisation et de patrimonialisation méritent d'être analysés dans toute leur signification politique. Indissociables l'une de l'autre, la mémorialisation et la patrimonialisation du judaïsme figurent parmi les colonnes portantes de la réorganisation de la logique autoritaire au Maroc. C'est ce que cet article entend démontrer, en recourant à l'analyse des politiques publiques marocaines à l'égard du judaïsme, en prêtant une attention particulière aux politiques culturelles et patrimoniales. À cette fin, les communiqués officiels publiés par certains ministères marocains (Affaires islamiques, Culture, Tourisme) ont été particulièrement utiles au suivi des développements récents en matière de patrimonialisation et muséification des lieux juifs au Maroc. Les journaux marocains et internationaux sont des sources essentielles pour saisir l'importance de ces projets patrimoniaux : plusieurs articles de presse en langue française nous ont aidé à leur repérage et à leur analyse. Les discours prononcés par le roi, au Maroc et à l'étranger, ainsi que certains événements internationaux dédiés au patrimoine juif marocain, aident également à saisir cette politique culturelle contemporaine. Nous complétons nos données à partir d'un travail de terrain effectué principalement à Casablanca et à Essaouira entre 2021 et 2023. L'établissement de contacts avec des membres de la communauté juive a permis la réalisation d'entretiens semi-directifs avec une quinzaine de personnes. Les apports de trois d'entre eux figurent dans cet article. Les années 2022 et 2023 ont été dédiées à la découverte des lieux patrimoniaux du judaïsme marocain, à Marrakech, Casablanca et Essaouira en particulier. La méthodologie employée se fonde sur des visites répétées de ces lieux (cimetières, synagogues, mellahs, musées) permettant de relever leurs particularités et similitudes. Elles ont encore permis de mener des entretiens semi-directifs avec le personnel des musées ; celui réalisé avec la directrice du Musée du judaïsme de Casablanca a nourri cet article. La recherche de terrain s'est enfin enrichie d'échanges avec les gardiens, juifs et musulmans, de certains lieux non-patrimonialisés, tel le Dar Rabbi Haïm Pinto de Casablanca.

Ce travail questionne ainsi le processus patrimonial en tant que vecteur de la diffusion de nouveaux paradigmes religieux, tant islamique que juif, à travers l'élévation de l'histoire juive au rang de preuve tangible de la vérité du récit de l'islam d'État et d'outil incontournable de la recentralisation du pouvoir royal au Maroc.

Réécrire le passé à travers la patrimonialisation

⁶ « De fait, le Maroc est resté constamment attaché à une pratique modérée de l'islam qui repose [...] sur les nobles idéaux universels, au premier chef desquels les valeurs de tolérance et de dialogue. Notre Sainte Religion musulmane est celle de l'acceptation et du juste milieu » (propos du roi tenus lors de la deuxième conférence internationale sur le dialogue des cultures et des religions à Fès, le 10 septembre 2018, URL : <https://www.mapnews.ma/fr/discours-messages-sm-le-roi/sm-le-roi-adresse-un-message-aux-participants-%C3%A0-la-2%C3%A8me-conf%C3%A9rence> [consulté en octobre 2024]).

⁷ Agence marocaine de presse, « SM le Roi adresse un Message aux participants à une table ronde de haut niveau au siège de l'ONU sur "le pouvoir de l'éducation pour prévenir le racisme et la discrimination : le cas de l'antisémitisme" », 27 septembre 2018, URL : <https://www.mapnews.ma/fr/discours-messages-sm-le-roi/sm-le-roi-adresse-un-message-aux-participants-%C3%A0-une-table-ronde-de-haut> [consulté en octobre 2024].

La pierre angulaire de cette stratégie d'intégration d'une mémoire écrémée du judaïsme dans le grand récit national de la tolérance est la patrimonialisation. Celle-ci se définit, avant tout, comme un processus. Une série d'étapes caractérisées par une continuité temporelle et idéale visent l'attribution du label de patrimoine à des objets, des pratiques, des récits, des lieux. Ces éléments patrimoniaux deviennent des repères physiques et matériels pour les récits politiques qui leur sont attribués, pour une mémoire indéfinie et collective, écrémée, réécrite, imposée (Alonso, 1988 ; Choay, 1992 ; Duncan, 1995).

La patrimonialisation du judaïsme marocain s'insère dans une stratégie monarchique marquée par l'ambiguïté, qui permet au roi de jongler entre les sensibilités nationales liées à la question palestinienne et à la volonté de s'afficher, dans la sphère internationale et nationale, comme promoteur de modération et de dialogue interreligieux. Cette ambiguïté, entretenue par les décisions royales, a permis au roi de pousser aux accords de « normalisation » signés entre le Maroc et Israël en 2020, tout en demeurant le président du comité Al Qods, dont les décisions témoigneraient « du soutien continu du Royaume à la cause palestinienne juste et sa solidarité permanente avec le peuple palestinien frère »⁸. Cette même capacité à réduire le potentiel controversé des décisions politiques, à travers la multiplication des engagements de soutien, se retrouve dans les processus de mémorialisation et de patrimonialisation du judaïsme. Ils sont impulsés depuis les années 2000 par le pouvoir royal qui investit la sphère culturelle, éducative et patrimoniale.

Histoire et mémoire du judaïsme au Maroc : le visible et l'invisible

À partir d'octobre 2020, les élèves en dernière année de primaire dans les écoles marocaines étudient pour la première fois une page d'histoire dédiée au judaïsme ou, plus précisément, à l'héritage de celui-ci dans le Royaume. Cette page reproduite ci-dessous (fig. 1) raconte la visite royale à Bayt Dakira (*bayt al-dākira*), littéralement la « Maison de la Mémoire », le musée d'Essaouira dédié au judaïsme dans la ville. Le format choisi pour cette leçon, celui de l'exercice pratique, incite les élèves à tirer des conclusions sur la signification du préambule de la Constitution de 2011, ainsi que sur la présence d'un Coran et d'une Torah, côte à côte, dans le musée. L'activité commence par ces mots : « Je constate l'importance de la visite royale à Bayt Dakira ».

[Emplacement de la figure 1]

Fig. 1 – Page d'un manuel d'histoire dédiée au judaïsme marocain en 2020

(https://web.facebook.com/MimounaOfficial/posts/2831203217130110?_rdc=1&_rdr).

L'ainsi nommée « Introduction de l'histoire juive dans les manuels scolaires » a suscité des réactions extrêmement positives partout dans le monde. L'American Sephardi Federation définissait cette introduction de « révolutionnaire » (*groundbreaking*), représentative de « l'engagement constant du roi dans la reconnaissance d'un passé pluriel »⁹. À ses côtés, l'association marocaine Mimouna, qui œuvre depuis 2007 à la valorisation du patrimoine juif, salue cette initiative en tant qu'aboutissement « du rêve de Simon Lévy, d'André Azoulay, du Musée du judaïsme marocain et de chaque membre de l'association »¹⁰. Simon Lévy, fondateur dudit musée, et André Azoulay, conseiller royal, sont des figures juives marocaines connues du public national et international pour leur engagement dans la préservation du patrimoine et de la mémoire juive marocaine. Autre figure, Serge Berdugo, secrétaire général du Conseil des communautés israélites du

⁸ Site officiel du ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'Étranger, mai 2021, URL : <https://www.diplomatie.ma/fr/sa-majesté-le-roi-mohammed-vi-président-du-comité-al-qods-donne-ses-très-hautes-instructions-pour-l'envoi-d'une-aide-humanitaire-au-profit-de-la-population-palestinienne-en-cisjordanie-et-dans-la-bande-de-gaza> [consulté en octobre 2024].

⁹ *Jeune Afrique*, « Éducation : quand le Maroc renoue avec son histoire juive », 19 décembre 2020, URL : <https://www.jeuneafrique.com/1092312/societe/education-quand-le-maroc-renoue-avec-son-histoire-juive> [consulté en octobre 2024] ; *Le 360*, « L'histoire judéo-marocaine enseignée en arabe à l'école primaire au Maroc : la communauté juive américaine applaudit », 19 novembre 2020, URL : <https://m.le360.ma/societe/lhistoire-judeo-marocaine-enseigne-en-arabe-a-lecole-primaire-au-maroc-la-communaute-juive-227613> [consulté en octobre 2024].

¹⁰ Page Facebook de l'Association Mimouna à la date du 6 novembre 2020, URL : <https://www.facebook.com/MimounaOfficial/posts/2831203217130110>.

Maroc et ancien ministre du Tourisme, affirme que cette introduction aura l'effet d'un « tsunami »¹¹, alors qu'André Azoulay y voit un exemple pour le monde entier¹².

En lisant le texte proposé aux élèves, il est facile de s'apercevoir que ladite « Introduction de l'histoire juive dans les écoles marocaines » manque de profondeur et de repères temporels. La seule date qui apparaît est celle de la visite royale à Bayt Dakira et les références à l'histoire des communautés juives du Maroc sont vagues. Plus qu'à une page d'histoire, elle s'apparente à une propagande royale. En mettant en valeur Bayt Dakira, lieu patrimonial (analysé plus bas) tant aimé par le roi, la page entière évite d'exposer, d'expliquer ou de problématiser l'histoire judéo-marocaine.

L'ambiguïté des politiques marocaines quant à l'enseignement de l'histoire juive dans les écoles est d'autant plus frappante si l'on se souvient que les manuels scolaires marocains ne font pas mention, à ce jour, de la Shoah et considéraient même, jusqu'à la fin des années 1990, *Les Protocoles des Sages de Sion* comme document historique authentique¹³. Le manque d'engagement sur la question de l'Holocauste dans les politiques officielles est pallié, comme il est souvent le cas, par les discours royaux, tenus en particulier devant un public international.

En 2009, par exemple, le roi Mohammed VI charge son fidèle délégué Ahmed Taoufiq, ministre des Affaires islamiques, de lire un communiqué lors du lancement du projet Aladin à Paris. Ce projet réunit plusieurs acteurs sociétaux dans le but d'organiser des actions de sensibilisation, tant au niveau politique que scolaire, afin d'encourager le dialogue interreligieux et combattre toute forme de haine religieuse¹⁴. « Dans quels carrefours intellectuels en Europe ou aux États-Unis – demandait Taoufiq – discute-t-on de l'attitude exemplaire de Feu mon Grand-Père [...] qui, malgré un pouvoir bridé par les réalités implacables du Protectorat français, avait su s'opposer à l'application des lois racistes de Vichy aux citoyens marocains de confession juive ? »¹⁵. Le discours et les politiques liées à l'histoire juive au Maroc s'insèrent ainsi dans un récit qui promeut le Maroc au rang de bon élève du monde musulman, combinant une remise au centre de la question historique juive avec une cautèle extrême dans les contenus proposés par les discours et les politiques publiques.

Rénover et restaurer

Ces grands discours autour de la préservation de la mémoire juive s'accompagnent d'œuvres publiques importantes, impulsées par le roi, visant la patrimonialisation des lieux et pratiques juives marocaines. Une des expressions les plus importantes de la patrimonialisation - en termes économiques et de visibilité - est la restauration des cimetières juifs du Royaume, qui a concerné 167 « maisons de la vie » sur les quelque 200 cimetières encore présents au Maroc, à travers des programmes lancés entre 2010 et 2014. Lors d'une présentation officielle du projet de rénovation, tenue à l'Institut du monde arabe (IMA) de Paris en 2015, Serge Berdugo, promoteur du projet, affirmait : « Je viens vous raconter comment, à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI - et lui seul, car je ne suis que le commis d'un grand commettant - a été

¹¹ Entretien avec Serge Berdugo par Zhor Rehilil, Med Radio, émission Nas el Mellah, 12 novembre 2020.

¹² *H24Info*, « Éducation : le patrimoine juif marocain enseigné aux élèves de primaire », 17 décembre 2020, URL : <https://www.h24info.ma/maroc/education-le-patrimoine-juif-marocain-enseigne-aux-eleves-du-primaire> [consulté en octobre 2024].

¹³ Grosrichard R., « Dossier : Les Arabes, Hitler et la Shoah » in *Zamane* « Hitler, la Shoah et Nous », 2011, n° 12.

¹⁴ Site officiel du projet Aladin, URL : <https://projetaladin.org/a-propos-de-nous-le-projet-aladin> [consulté en octobre 2024].

¹⁵ Portail national des collectivités territoriales, « Message de SM le roi aux participants à la conférence de lancement du projet Aladin pour un dialogue interculturel », 27 mars 2009, URL : <https://collectivites-territoriales.gov.ma/fr/discours-et-messages-royaux/message-de-sm-le-roi-aux-participants-la-conference-de-lancement-du> [consulté en octobre 2024] ; voir aussi, sur le site officiel du gouvernement, le « Message adressé par SM le Roi à une table ronde de haut niveau au siège de l'ONU sur "le pouvoir de l'éducation pour prévenir le racisme et la discrimination : le cas de l'antisémitisme" », 26 septembre 2018, URL : <https://www.cg.gov.ma/fr/discours-et-activites-royales/message-adresse-par-sm-le-roi-aux-participants-a-une-table-ronde-de> [consulté en octobre 2024].

rendue possible la réhabilitation des sites funéraires juifs »¹⁶. La centralité de l'institution monarchique dans le passé et le présent de la communauté juive est, ici comme dans les discours qui entourent la Shoah, soulignée en tant qu'élément central, permettant la préservation de la communauté et de la mémoire juives au Maroc.

Cette entreprise de rénovation des sites funéraires s'insère dans un cadre plus ample de réhabilitation des quartiers juifs du Royaume, les mellahs. À côté de ces rénovations et restaurations qui ont touché les quartiers juifs, avec leurs cimetières, leurs allées, leurs synagogues, la patrimonialisation du judaïsme s'est manifestée dans un processus de muséification, de création de lieux muséaux.

Sur le chemin qui mène de Bab el-Mellah au cimetière juif de Marrakech, dans un mellah entièrement rénové en 2017, les touristes dont le nombre est constamment croissant, notamment parmi les Israéliens¹⁷, trouvent la petite synagogue Lazama, restaurée et reconvertie en musée payant en 2023. Comme la précédente, les synagogues Ibn Danan à Fès, Toledano di Tanja à Meknès, Assayag à Tanger et Ettetgui à Casablanca, abritent des musées dédiés au judaïsme qui ont tous été ouverts au public au cours des cinq dernières années. Ce processus de muséification constitue un cadre pratique et particulièrement propice pour explorer la façon dont le judaïsme est représenté dans les politiques patrimoniales marocaines, en analysant ce que ces musées montrent et, surtout, ce qu'ils cachent.

Muséifier le judaïsme : lieux et objets d'une nouvelle mémoire

Depuis 2018, six lieux muséaux dédiés au judaïsme marocain ont vu le jour au Maroc. Il s'agit, pour la plupart, de synagogues rénovées et habilitées à accueillir des collections d'objets appartenant aux différentes communautés juives des villes marocaines. Tous ces lieux, bien que différents dans leur gestion, présentent des caractéristiques communes : un lien fort avec les politiques de revalorisation du judaïsme marocain, mais surtout une participation active dans la diffusion de l'islam d'État et de ses piliers. Le premier de ces musées du judaïsme a vu le jour dans le Royaume en 1998 et se trouve dans le quartier de l'Oasis, à Casablanca.

Le Musée du judaïsme marocain ou l'islam d'État d'avant-garde

À Casablanca, dans l'enceinte d'un ancien orphelinat juif, a été ouvert en 1998 celui qui se déclare et est célébré dans le monde comme le « seul musée du judaïsme dans la région arabe »¹⁸. Cet espace, composé de six salles, abrite une vaste collection d'objets sacrés, de photographies et de tenues traditionnelles, ainsi qu'une petite synagogue restaurée. Les objets qui constituent aujourd'hui les collections du musée ont été offerts par la communauté, récupérés dans les maisons et synagogues abandonnées, ou achetés auprès de collectionneurs privés. Son fondateur, Simon Lévy, demeure une des figures les plus importantes de la communauté juive marocaine. Engagé dans le parti communiste, torturé dans les prisons marocaines, militant antisioniste opposé au départ des juifs marocains vers Israël, il a marqué l'histoire nationale par son engagement à la fois politique et académique pour la préservation du pluralisme marocain. Le Musée du judaïsme marocain de Casablanca est le dernier de ses engagements politiques ; il l'a dirigé jusqu'à sa mort en 2011. La communauté juive de Casablanca demeure attachée au travail qui est réalisé en ce lieu. Selon certains, le musée a le mérite de rassembler des repères pour la communauté, affaiblie par sa petite taille et la perte de légitimité de ses représentants. Ce qui compte, selon eux, est que ces objets restent vivants et ne

¹⁶ Conférence tenue à l'Institut du monde arabe en 2015, lors de la présentation du livre récapitulatif de la mise en œuvre des rénovations des cimetières juifs du Maroc, en présence de représentants d'État et d'ambassadeurs, de Serge Berdugo, de Jack Lang et d'Ahmed Taoufiq. La vidéo intégrale de cette présentation est disponible à ce lien, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=KdtKRoy6TTc> [consulté en octobre 2024].

¹⁷ Le nombre de touristes israéliens visitant le Maroc a sensiblement augmenté jusqu'à octobre 2023. Les faits du 7 octobre ont brutalement arrêté les voyages touristiques depuis Israël.

¹⁸ Site officiel du Musée du judaïsme marocain, URL : <https://www.jewishmuseumcasa.com> [consulté en octobre 2024] ; *AFP*, « À Casablanca, le seul musée du judaïsme du monde arabe », 8 février 2011, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=vbT1XRQ4ugE> [consulté en octobre 2024] ; *Stroum Center for Jewish Studies – University of Washington*, « Reviving Morocco's multicultural past through the Museum of Moroccan Judaism (& other initiatives) », 6 août 2019, URL : <https://jewishstudies.washington.edu/global-judaism/museum-of-moroccan-judaism-history-multiculturalism-morocco> [consulté en octobre 2024].

deviennent pas des symboles, comme le souhaitait l'écrivain et artiste Edmond Amran el Maleh¹⁹. Ils peuvent pourtant être analysés comme tels.

Les objets présents dans le musée casablancais semblent raconter l'histoire d'une communauté juive homogène et principalement religieuse, dont l'apport civilisationnel est relégué aux activités artisanales menées dans les grandes villes impériales. La plupart des descriptions du musée sont dédiées à l'explication des fêtes religieuses juives et aux rites religieux citadins. Le choix de se focaliser sur les objets pourrait être interprété comme une réponse à la difficulté inhérente au récit de l'histoire, ou des histoires, des juifs marocains et de leur relation avec les musulmans. Le silence muséal autour du pluralisme qui caractérise le judaïsme marocain, et notamment sa composante amazighe, semble répondre à la difficulté d'analyser l'apport culturel et civilisationnel du judaïsme, d'aller au-delà de sa dimension religieuse. Ainsi, cette mise en avant d'une idée précise du judaïsme, en tant qu'élément intégré, homogène et religieux de l'histoire marocaine, vient refléter le récit d'un judaïsme dé-problématisé, marocain, citadin et apolitique. L'absence de récits juifs-amazighs, de la participation des juifs au mouvement communiste (Heckman, 2021), plus généralement de l'apport culturel de cette communauté, semble nourrir la volonté d'intégration du judaïsme dans le nouveau nationalisme marocain. Notre analyse s'appuie sur les réflexions conduites au sujet du musée casablancais et de son intégration dans le récit national (Wagenhofer, 2010 ; Boum, 2010a). En ce sens, elle soutient l'idée que c'est précisément la mise en avant de la dimension religieuse du judaïsme qui, dans le contexte du XXI^e siècle au Maroc, permet son intégration dans un récit national. Ce récit est marqué par la centralité du roi dans la gestion et l'unification religieuse de la nation.

Le plus frappant, néanmoins, demeure l'absence d'évocation des départs. Aucune photographie, aucun objet, aucun panneau explicatif, ne fait mention du destin de la plupart des juifs du Maroc, partis dans les années 1960-1970 (fig. 2). On ressort de ce musée en se demandant quelle trajectoire a empruntée cette communauté juive, et si celle-ci existe encore dans son entièreté dans le Maroc contemporain. L'omission de cette page d'histoire rend très difficile l'utilisation de ce lieu à des fins pédagogiques, comme le souhaite le récit officiel lié à ce musée. L'opposition ouverte de Simon Lévy au départ des juifs du Maroc a sûrement joué un rôle dans le choix de taire leur émigration vers Israël. Mais encore, l'histoire des départs obligerait à la prise en compte des circonstances plurielles qui les ont engendrés : l'antijudaïsme de la période indépendantiste (Fenton, 2012)²⁰, la présence d'intenses activités sionistes dans le pays et l'incapacité du mouvement nationaliste à intégrer les juifs (Boum, 2010b ; Tsur, 2012)²¹. Ajouton enfin, sur une plus longue durée, l'attitude fluctuante des sultans puis des rois du Maroc à l'égard des communautés juives et de leur destin.

[Emplacement de la figure 2]

Fig. 2 – Évolution de la population juive au Maroc (1965-2019), d'après les données du Berman Jewish Databank, (rapports annuels, 1965-2019, <https://www.jewishdatabank.org/databank/search-results?category=Global>)²².

Le fondateur du musée expliquait que l'établissement devait s'adresser tout particulièrement aux jeunes Marocains musulmans, pour qu'ils comprennent « la composante juive de la civilisation nationale » (Lévy, 2010). La directrice actuelle du musée, Zhor Rehilil, confirme : le musée est un point de rencontre, qui s'adresse aux musulmans, afin que la pluralité de la marocanité y soit apprise²³. Néanmoins, cet objectif ne

¹⁹ Entretien à Casablanca, septembre 2021.

²⁰ Voir, à ce propos, les actes antijuifs qui ont amené au tritel de Fès en 1912, aux massacres d'Oujda et de Jerrada en 1948, de Petit-Jean (Sidi Qasem) en 1955.

²¹ Même durant les périodes où les organisations sionistes étaient interdites, elles continuaient à poursuivre le projet de peuplement du nouvel État d'Israël avec l'accord tacite des autorités marocaines. Le travail de l'Agence Qadma (jusqu'à 1957) et du Misgeret (jusqu'à 1961) ouvre la voie à l'Opération Yachin, véritable transfert de population juive vers Israël, organisé conjointement par le Palais et le Mossad. C'est en 1961 que le bateau Pisces coule, faisant 44 morts au large d'al-Hoceima, révélant ainsi l'ampleur de ces opérations clandestines. Le roi Hassan II légalise à nouveau les émigrations en 1962, au terme de négociations avec Israël qui prévoyaient l'indemnisation du Maroc (en dollars par juif émigré) et qui facilitèrent l'obtention de passeports collectifs pour le départ de 500 000 personnes.

²² En 1960, la population juive comptait 200 000 juifs ; en 1965, ils n'étaient plus que 70 000. En 1970, une conséquence également de la guerre des Six jours, la population juive au Maroc est descendue à 45 000 individus.

²³ Entretien avec Zhor Rehilil à Casablanca, septembre 2021.

semble que partiellement réussi. Parmi les visiteurs, on compte de nombreux inscrits en Études islamiques, à qui le musée est conseillé par leurs professeurs. Ainsi, le musée rentre non officiellement dans le curriculum académique des apprentis de l'islam d'État. Mais la plupart des visiteurs sont étrangers, comme le suggèrent les panneaux en version anglaise et française sans recours à l'arabe ni à l'hébreu. Il s'agit, pour l'essentiel, de touristes juifs venus de France ou d'Israël, originaires du Maroc, mais aussi d'Irak, d'Iran et de Syrie. Comme le confirme la directrice du musée, les visiteurs israéliens constituent, et cela bien avant la normalisation, la plus grande partie du public de ce musée. Les Casablancais, quant à eux, ne connaissent guère cet endroit, d'accès difficile du fait de sa position géographique. Il suffit pour s'en rendre compte de monter dans un taxi rouge de la métropole : le conducteur vous demande systématiquement de lui préciser l'emplacement du musée. En 2024, je l'ai visité avec trois classes de collège d'une école privée de Casablanca : aucun élève ou parent n'était au courant de l'existence de ce lieu, situé à deux pas de l'école et des quartiers où résident la plupart de ces familles.

Bayt Dakira : la mémoire qui plaît au roi

À quelque 350 kilomètres plus au sud, au cœur de la médina d'Essaouira, a été inaugurée en janvier 2020 Bayt Dakira ou « Maison de la Mémoire ». Cet espace se compose d'une synagogue, de plusieurs salles d'exposition et d'un centre culturel. Les visiteurs y sont accueillis par une plaque qui cite « Shalom Alaykum, Salam Lekoulam », dans un mélange linguistique qui témoigne, à lui seul, du message du musée : coexistence, fusion, enrichissement mutuel. Cet espace est dédié uniquement à l'histoire du judaïsme à Essaouira, et l'idée de l'exceptionnalité de celle-ci y est omniprésente : « Essaouira-Mogador aime faire les choses à sa façon, particulière et unique », lit-on sur un panneau du musée. C'est une idée qu'André Azoulay, conseiller royal, fondateur du musée et originaire de la ville, renforce, puisqu'Essaouira incarne le mieux, selon lui, « cette intimité, cette proximité, cette porosité ou cette capillarité qu'islam et judaïsme ont eu en terre d'islam »²⁴.

L'exceptionnalité du judaïsme *suiri* (*šwiri*)²⁵ se trouverait dans l'histoire particulière des *tujjar as-sultan* (*tuǧǧār al-sultān*), les marchands du sultan, ces juifs qui formaient l'élite économique et intellectuelle d'Essaouira, au service et à proximité du pouvoir sultanique. Leur histoire, souvent idéalisée, s'est caractérisée, comme celle de toutes les communautés juives du Maroc, par des périodes d'entente avec le pouvoir et d'autres, notamment sous le règne du redouté Moulay Yazid, marquées par des persécutions d'autant plus cruelles que ces familles étaient traditionnellement proches du Palais. Ces événements ont provoqué l'émigration de ces marchands vers l'Europe, quasiment achevée au moment de l'établissement du Protectorat français en 1912 (Corcos, 2012).

Ce sont leurs histoires, les histoires des familles proches du pouvoir, que Bayt Dakira met en avant. De la famille Corcos, parmi les premières à bénéficier du statut de *tujjar as-sultan*, jusqu'à André Azoulay, conseiller royal *suiri*. Le lien fort qui aurait caractérisé les relations entre juifs et pouvoir royal se retrouve partout dans le musée. L'emphase mise par ce lieu sur les trajectoires exceptionnelles de quelques juifs d'Essaouira permet non seulement d'établir une histoire juive de la ville marquée par l'unicité, due à la présence des *tujjar* et à leur proximité avec les sultans, mais aussi de rendre centrales ces personnalités particulières, telles André Azoulay, pour en faire des exemples d'une réalité plus généralisée. Sans doute importantes, les trajectoires de ces quelques familles ne parviennent pas à représenter le lien entre communauté juive et pouvoir, entre mellah et Palais. Essaouira a été, en effet, le réceptacle d'une intense immigration juive en provenance d'Agadir et de Marrakech qui, tout en espérant y trouver la fortune obtenue par les *tujjar*, n'a néanmoins jamais bénéficié de la même proximité avec les sultans, ni participé à l'expansion de leur pouvoir économique (Corcos, 2012).

Le 15 janvier 2020, le roi Mohammed VI inaugurait Bayt Dakira, officialisant ainsi son approbation du projet muséal. C'est une occasion, pour certains représentants de la communauté juive comme pour des membres du gouvernement, de témoigner de leur allégeance au roi à travers les louanges manifestées en faveur du projet. Les mots du rabbin Pinto en sont un exemple paradigmatique : « Si nous sommes ici, c'est

²⁴ Medi1TV Afrique, « André Azoulay : Bayt Dakira exprime la singularité d'Essaouira », 16 janvier 2020, URL : <https://www.youtube.com/watch?v=AW8BiLI-hDQ> [consulté en octobre 2024].

²⁵ Adjectif en arabe dialectal qui peut signifier : d'Essaouira, issu de la ville d'Essaouira ou habitant d'Essaouira.

grâce au roi Mohammed VI. Il est le meilleur roi du monde »²⁶. L'appréciation internationale de ce lieu s'étend bien au-delà des quelques heures de visite royale. Ambassadeurs, représentants d'ONG internationales, politiciens étrangers, tant européens, américains qu'africains, viennent à leur tour visiter le musée et en louer l'unicité, l'exceptionnalité, l'exemplarité²⁷.

Dans les espaces muséaux marocains, une nouvelle mémoire du judaïsme marocain est produite, représentée et popularisée, auprès de la population marocaine comme auprès des partenaires, anciens et nouveaux, du Royaume. La mise en avant de la coexistence pacifique, qu'auraient caractérisée les relations interreligieuses tout au long de l'histoire marocaine, vient nourrir le mythe d'une nation marocaine pacifique, tolérante et modérée. Parallèlement, la valorisation muséale de l'exceptionnalité des relations entretenues par les sultans et rois du Maroc avec les communautés juives vient soutenir l'image d'une monarchie en tout temps soucieuse de protéger et valoriser le pluralisme marocain. Ainsi, le judaïsme étatisé devient, à travers ses expressions patrimoniales, la justification première du récit de l'islam d'État, défini par la monarchie. Le patrimoine se transforme, lui, en lieu de mise en scène d'une mémoire qui, ayant défini ses contours par la matérialité, vient symboliser et nourrir le grand récit national marocain.

Conclusion

Loin d'avoir perdu à un moment donné son identité arabo-musulmane, la nation marocaine, telle qu'elle est défendue par les autorités, intègre sans conflit toutes les expressions identitaires du pays. Dans un système politique où l'allégeance se joue envers la figure du roi, la diversité est rendue de moins en moins politique, acceptable lorsqu'elle devient une manifestation du grand récit national. Le judaïsme, dont les porteurs se font rares au Maroc, subit un processus de mémorialisation, qui permet au pouvoir monarchique d'en définir les contours et de lui trouver une place dans le récit de l'identité nationale. Si, au Maroc, la quasi-absence des juifs en fait des sujets invisibles, c'est dans la sphère patrimoniale que se déploie le seul processus de visibilisation du judaïsme.

C'est dans ce contexte que la diaspora juive marocaine s'investit dans la sauvegarde d'un patrimoine qui lui fournit des repères physiques aptes à témoigner d'un passé souvent idéalisé (Kosansky, 2008 et 2011 ; Levy, 2008). D'un autre côté, la communauté juive qui réside au Maroc garde une mémoire de l'histoire interreligieuse marquée par la difficulté des interactions, la tentative de survie, les suspicions et la haine parfois (Trevisan Semi, 2012). La capacité de pénétration du récit de la tolérance imposé par le roi, cet « investissement dans la préservation du passé promouvant la destruction au nom du nouveau » (Azoulay, 2019), a pour conséquence l'invisibilisation de cette mémoire collective, qui résiste pourtant dans les pratiques quotidiennes des juifs marocains.

Haïm Pinto a affiché une plaque dans la maison de son aïeul, le Dar Rabbi Haïm Pinto, dans l'ancien mellah de Casablanca. Les fidèles qui fréquentent le Dar y lisent les noms de ceux qui ont participé à la rénovation de la maison, laquelle était en ruine il y a une dizaine d'années. Il me montre la lettre envoyée depuis le Canada, où il résidait, aux grandes familles juives de la diaspora américaine et française. C'est ainsi, m'explique-t-il, qu'il a pu réunir une somme d'argent suffisante pour rénover complètement le Dar Rabbi Haïm Pinto. Il ajoute, fièrement, que les noms indiqués sur la plaque ne sont pas exhaustifs : bien plus de familles et d'individus de la diaspora ont participé, mais leurs noms ont été oubliés²⁸. Si la diaspora a ressenti le besoin d'investir ce lieu historique d'une signification patrimoniale, cela n'est pas le cas de la monarchie

²⁶ Bayt Dakira, « SM le Roi, Amir Al-Mouminine, visite "Bayt Dakira" », 15 janvier 2020, URL : https://www.youtube.com/watch?v=losct_h_haM [consulté en octobre 2024].

²⁷ Telquel, « Portfolio : Bayt Dakira ou la diversité heureuse », 24 janvier 2020, URL : https://telquel.ma/2020/01/24/portfolio-bayt-dakira-ou-la-diversite-heureuse_1666504 [consulté en octobre 2024] ; Agence marocaine de presse, « "Bayt Dakira" : Mémoire, histoire et droit au cœur de la même démarche », 15 novembre 2020, URL : <https://www.mapnews.ma/fr/actualites/régional/bayt-dakira-mémoire-histoire-et-droit-au-cœur-de-la-même-démarche-m-andré> [consulté en octobre 2024] ; Friedrich Naumann Foundation for Freedom, « Bayt Dakira, pilier de la renaissance de l'histoire judéo-musulmane marocaine », 14 janvier 2021, URL : <https://www.freiheit.org/fr/marocco-and-algeria/bayt-dakira> [consulté en octobre 2024] ; Twitter, Jeroen Roodenburg, avril 2021, URL : https://mobile.twitter.com/j_roodenburg/status/1381585967824437252 [consulté en octobre 2024].

²⁸ Entretien avec Haïm Pinto à Casablanca, octobre 2021.

ni de la communauté juive casablancaise. Aucun discours laissant présager un quelconque investissement étatique pour la réhabilitation de ce lieu sacré n'a été jusqu'aujourd'hui annoncé.

Dans une autre logique, la communauté juive casablancaise fait de cet endroit un usage non-patrimonial. Il demeure un lieu de prière et de vénération pour la communauté de la ville, qui ne semble pas imaginer qu'il puisse être inséré dans une dynamique patrimoniale. Cette communauté casablancaise, formée principalement de personnes âgées, conserve une appréciation religieuse du Dar Rabbi Haïm Pinto. Il est, pour la communauté juive, « le support de la pratique religieuse, du culte et de la mémoire communautaire » (Mbarek, 2018). Toucher la djellaba du rabbin, allumer une bougie, demander la protection ou l'aide du saint, tout en laissant une offrande pour l'entretien de la maison, sont des pratiques revêtues d'une grande importance religieuse par la communauté casablancaise. Les habitués du Dar préfèrent conserver cet usage du lieu et de ses objets plutôt que de le transformer en lieu de visite, ce qui aurait pour conséquence de le priver de sa dimension spirituelle. Ce lieu de patrimoine demeure, donc, vivant, communautaire, non patrimonialisé. C'est le début d'une plus ample réflexion quant à la prise en compte de l'outil patrimonial dans la gestion politique de la diversité et du champ religieux puisque la multiplicité des acteurs, juifs et musulmans dans le cas étudié, défie les contours royaux et révèle des significations différentes du patrimoine et de sa mémoire.

Bibliographie

ALONSO Ana Maria, 1988, « The Effects of Truth: Re-Presentations of the Past and the Imagining of Community », *Journal of Historical Sociology*, vol. 1, n° 1, p. 33-57.

AZOULAY Ariella Aïsha, 2019, *Potential History. Unlearning Imperialism*, New York, Verso.

BELAL Youssef, 2013, « L'islam politique au Maroc », *Pouvoirs*, n° 145, p. 71-81.

BOUM Aomar, 2010a, « The Plastic Eye: The Politics of Jewish Representation in Moroccan Museums », *Ethnos*, vol. 75, n° 1, p. 49-77.

BOUM Aomar, 2010b, « From 'Little Jerusalems' to the Promised Land: Zionism, Moroccan nationalism, and rural Jewish emigration », *The Journal of North African Studies*, vol. 15, n°1, p. 51-69.

CHOAY Françoise, 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil.

CORCOS Sidney S., 2012, « La communauté juive de Mogador-Essaouira », in Frédéric Abécassis, Karima Dirèche et Rita Aouad (dir.), *La bienvenue et l'adieu. Migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle)*, Casablanca, Centre Jacques Berque / La Croisée des chemins, vol. 3, p. 123-156.

DUNCAN Carol, 1995, *Civilizing Rituals: Inside Public Art Museums*, New York, Routledge.

EL HAITAMI Meriem, 2021, « Religious Diversity at the Contours of Moroccan Islam », *The Journal of North African Studies*, vol. 28, n° 5, p. 1265-1281.

FENTON Paul B., 2012, *Le Pogrome de Fès ou le Tritel 1912*, Jérusalem, Institut Ben Zvi.

GEDDES Barbara, 1999, « What do we know about democratization after twenty years? », *Annual Review of Political Science*, vol. 2, p. 115-144.

HACHEMAOUI Mohammed, 2012, « Institutions autoritaires et corruption politique : l'Algérie et le Maroc en perspective comparée », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, p. 141-164.

HECKMAN Alma Rachel, 2021, *The Sultan's Communists. Moroccan Jews and the Politics of Belonging*, Stanford, Stanford University Press.

- HIBOU Béatrice, TOZY Mohammed, 2015, « Une lecture wébérienne de la trajectoire de l'État au Maroc », *Sociétés politiques comparées*, vol. 37, p. 1-22.
- HIBOU Béatrice, TOZY Mohammed, 2020, *Tisser le temps politique au Maroc. Imaginaire de l'État à l'âge néolibéral*, Paris, Karthala.
- KOSANSKY Oren, 2008, « Tourism, Charity, and Profit: The Movement of Money in Moroccan Jewish Pilgrimage », *Cultural Anthropology*, vol. 17, n° 3, p. 359-400.
- KOSANSKY Oren, 2011, « The Real Morocco Itself. Jewish Saint Pilgrimage, Hybridity, and the Idea of the Moroccan Nation », in Emily Benichou Gottreich et Daniel J. Schroeter (dir.), *Jewish Culture and Society in North Africa*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press.
- LEVY André, 2008, « Center and Diaspora: Jews in late-twentieth-century Morocco », *City and Society*, vol. 3, n° 2, p. 245-270.
- LEVY Simon, 2010, « Pour répondre à l'urgence, la Fondation du patrimoine culturel judéo-marocain », in Raffaele Cattedra, Pascal Garret, Catherine Miller et Mercedes Volait (dir.), *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo.
- LINZ Juan, 2007 (1^{re} éd. 1975), *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin.
- MBAREK Afef, 2018, « Entre classement et patrimonialisation : les usages du patrimoine judéo-tunisien », *L'Année du Maghreb*, n°19, p. 55-69.
- TREVISAN SEMI Emanuela, 2012, « Différents récits sur le départ des juifs du Maroc dans les années 1960-1970 », in Frédéric Abécassis, Karima Dirèche et Rita Aouad (dir.), *La bienvenue et l'adieu. Migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle)*, Casablanca, Centre Jacques Berque / La Croisée des chemins, vol. 3, p. 67-97
- TSUR Yaron, 2012, « L'«exode de Fès». Sur les origines de l'émigration sioniste du Maroc », in Frédéric Abécassis, Karima Dirèche et Rita Aouad (dir.), *La bienvenue et l'adieu. Migrants juifs et musulmans au Maghreb (XV^e-XX^e siècle)*, Casablanca, Centre Jacques Berque / La Croisée des chemins, vol. 2, p. 9-19.
- WAGENHOFER Sophie, 2010, « The Museum of Moroccan Judaism in Casablanca: Formation and reflection of contemporary Moroccan-Jewish identity » in Magdalena Waligórska et Sophie Wagenhofer (dir), *Cultural Representations of Jewishness at the Turn of the 21st Century*, Florence, European University Institute, p. 73-85.
- WAINSCOTT Anne Marie, 2020, *Bureaucratizing Islam: Morocco and the War on Terror*, Cambridge, Cambridge University Press.